

Le MR fait quatre propositions pour rapprocher le citoyen du politique

Pierre-Yves Jeholet veut débattre de règles concrètes à voter le plus vite possible.

En ce début d'année 2015, le chef du groupe MR au Parlement wallon Pierre-Yves Jeholet est résolument offensif et constructif. Après avoir émis l'idée de créer quatre régions, de transférer l'enseignement à la Région wallonne et de supprimer les provinces, c'est avec quatre propositions de décret que les libéraux entament l'année nouvelle. *"Lorsque j'entends le ministre-Président parler de renouveau démocratique, je pense qu'il faut d'abord balayer devant notre porte par rapport à l'éloignement du politique et du citoyen. Les gens ont besoin d'un discours vérité. Le comportement d'hommes ou de femmes politiques fait parfois que le fossé se creuse. Quand on voit l'opposition menée au fédéral et les querelles politiciennes, je me dis que le citoyen n'a pas besoin de tout cela. Les comportements doivent changer."*

Renouveau démocratique

Pierre-Yves Jeholet vise aussi la proposition de la majorité visant à mettre sur pied une commission du renouveau démocratique chargée de réfléchir plus en avant sur le fossé qui se creuse entre le monde politique et le citoyen wallon: *"On tente un peu d'endormir les gens. Le gouvernement ronronne et veut 'encommissionner' encore les choses. Ayons le courage d'avoir des débats. La*

commission des affaires générales n'est pas surchargée, elle peut très bien être le lieu pour ce type de débat. Je me réjouis par contre que nous soyons la première Région du pays à mettre en place la consultation populaire. Et c'est au sein de la commission des affaires générales que nous avons débattu sur ce point. Ce que je veux, c'est débattre et pas créer une nouvelle commission pour le strass et les paillettes."

L'élection directe du ministre-Président

Pour aller plus vite et entrer directement dans le vif du sujet, le groupe MR a décidé de déposer en fin de semaine dernière quatre propositions de décret qui selon Pierre-Yves Jeholet doivent permettre de combler progressivement ce fameux fossé entre politiques et citoyens (voir ci-contre).

Le MR souhaite encore que le Parlement vote sur un texte qui clarifierait les choses en matière de cumul: *"Certains ministres, bien qu'empêchés, continuent de participer au collège communal. C'est anormal, il faut clarifier les choses. J'entends Magnette dire qu'il ne manque aucune réunion mais celles qu'il fait pour la Ville de Charleroi, il ne les consacre pas à la Région wallonne. C'est injuste par rapport aux députés qui sont interdits clairement de cumul."*

Une autre proposition du MR qui ne fera pas l'objet d'un dépôt de texte par le MR vise l'élection directe du ministre-Président: *"Nous ne déposons pas encore de texte, car techniquement, le travail doit être plus approfondi mais nous y travaillons"*, conclut Pierre-Yves Jeholet.

Stéphane Tassin

"Le comportement d'hommes ou de femmes politiques fait parfois que le fossé se creuse."

PIERRE-YVES JEOLET

Chef du groupe MR au Parlement wallon.

“Pour que le citoyen ait vraiment le choix”

Réforme. C'est un vieux débat qui ressurgit via le MR, la suppression de l'effet dévolutif de la case de tête qui, sur un bulletin électoral, favorise les premiers candidats d'une liste, quelle qu'elle soit. Pour avoir une chance d'être élu, la place sur la liste est essentielle. Le MR veut la faire supprimer aux niveaux régional, provincial et communal. *“A Verviers, sur notre liste, nous avons quelqu'un qui a fait un tabac. Les gens ne comprennent toujours pas pourquoi il n'est pas élu. Il faut qu'à un moment donné les gens puissent choisir leurs élus. Au MR nous sommes très clairs depuis très longtemps là-dessus.”* Il rappelle qu'une tentative de suppression a déjà eu lieu : *“A l'époque nous avons fait les assises de la démocratie initiées par Louis Michel, on n'a réglé le problème qu'à moitié car le PS et le CDH ne voulaient pas le supprimer complètement. Ce débat peut durer cinq minutes, je demande un peu de courage politique. Que les autres partis se prononcent clairement.”*

“Faire comme au niveau communal”

Choix. Au niveau communal, lors des élections, les listes présentées aux électeurs ne présentent plus de suppléants. Les suppléants sont désignés après les élections sur base de leurs scores électoraux. Le MR, par la voix de son chef de groupe, entend établir le même système pour les élections régionales. *“Ce sont les partis qui établissent les listes et qui décident qui est élu. Je suis très à l'aise sur ce sujet, vu que je suis monté au fédéral en étant suppléant de Didier Reynders, je n'aurais sans doute pas été élu si je n'avais pas été suppléant.”* Il regrette surtout que certains suppléants montent dans les assemblées parlementaires avec des scores ridiculement bas : *“C'est clair que ça arrange les partis, ils considèrent que c'est plus simple pour faire monter quelqu'un. A un moment donné, on ne peut pas dire que le citoyen s'éloigne de la politique et continuer à faire les listes de cette manière. Cela enlèvera du pouvoir au parti et en donnera plus au citoyen. Il faut être cohérent.”*

“Créer une grande circonscription wallonne”

Equilibre. Les circonscriptions wallonnes découpées au sein des territoires provinciaux créent certaines situations que le MR n'accepte pas : *“On s'aperçoit que dans certains arrondissements peu peuplés comme en Province de Luxembourg, avec le système proportionnel qui est le nôtre, ce sont les deux plus grands partis qui ont les élus. L'apparement est censé corriger le tir dans cette province, mais ça ne le corrige pas du tout, ça l'amplifie. Avoir un minimum d'élus pour garantir la juste représentation. Pour l'instant, dans cette province, 22% des électeurs ne sont pas représentés.”* Ce chiffre minimum, le MR l'imagine à quatre par circonscription. Sans augmenter le nombre de députés (75) qui siègent au Parlement wallon. Les sièges supplémentaires qui seraient octroyés aux petits arrondissements proviendraient des plus gros arrondissements. Le MR envisage également de proposer la création d'une circonscription wallonne pour élire une partie du Parlement wallon.

“Mettre fin à certains fantasmes et à certains abus”

Transparence. Les dirigeants d'intercommunales ou d'organismes parastataux ont évidemment droit à un salaire, ce que ne remet évidemment pas en question notre interlocuteur. Pierre-Yves Jeholet souhaite que la transparence soit totale. *“Je demande depuis longtemps un cadastre reprenant la rémunération des gestionnaires publics. Quand on l'a on peut mettre fin à certains fantasmes. Il y a des gens qui travaillent bien et qui méritent leurs rémunérations. Nous voulons simplement éviter certains abus. Tous les organismes et les structures publics doivent être intégrés dans un décret. Nous avons obtenu une circulaire pour les OIP en fin de législature mais il est nécessaire de couler cela dans un décret. Balayons devant notre porte et donnons toutes les garanties aux citoyens et aux parlementaires. Le renouveau démocratique, ça passe par là. Nous avons besoin de transparence comme de pain.”* Une proposition similaire sera faite pour l'obtention d'un cadastre APE.